

NEWS – MOUVEMENT « CITOYENS » - Janvier 2019

Prestations de serment au CPAS – La nouvelle équipe qui s’installe devra continuer à relever des défis colossaux !

Les représentants du Mouvement «CITOYENS» au sein du conseil de l’action sociale ont prêté serment ce lundi 7 janvier en fin d’après-midi.

Mmes Bernadette ROISEUX, Francine DAUPHIN et M. Paul GONRY seront très attentifs au bon fonctionnement du CPAS et pleinement engagés dans leur mandat dans un souci d’efficacité pour une politique sociale juste, dynamique et toujours plus innovante envers nos concitoyens les plus fragilisés.

Les défis sont énormes !



En 6 ans, le CPAS a vu le nombre total annuel de RIS (revenu d’intégration sociale) augmenter de plus de 30 % (le montant octroyé sous forme de RIS en 2017 s’élevait 1.740.872 €).

Ils seront également investis au quotidien quant à la poursuite des dossiers importants, comme notamment l’extension du Home l’Amitié dont la **première décision à prendre d’ici quelques jours est la date de début des travaux.**



Le Mouvement « CITOYENS » transmet au nouveau Conseil de l’Action Sociale ainsi qu’à son nouveau Président tous ses encouragements face à l’ampleur des différents challenges à surmonter au quotidien.

Bon travail à toutes et tous !

Lutte contre la Peste Porcine Africaine (PPA) , lettre des autorités communales

Lors du dernier Conseil communal, **Etienne Chalon** s'est étonné de la parution d'un article du Maire de Virton paru dans la Meuse du lundi 7 janvier concernant la lutte contre la peste africaine porcine, la problématique des scolytes et le risque de désobéissance civile.

Ce courrier était adressé aux ministres de l'agriculture (MM. Collin et Ducarme) et aux bourgmestres des communes concernées. Le Mouvement « CITOYENS » s'étonne car les destinataires du courrier (signé le 7 janvier) **ont appris leur contenu par la presse** et non directement. Une nouvelle politique de communication de la majorité? Pas très correct.



Nourrissage du gibier

Toujours sur le même thème, le Mouvement « CITOYENS », par l'intermédiaire d'**Etienne Chalon**, a rappelé que **la problématique du nourrissage du gibier pose beaucoup de questions** et cela d'autant plus qu'il y eut beaucoup de pressions ces dernières années sur les élus communaux afin de permettre un nourrissage toute l'année.

Quand on connaît le rôle du nourrissage sur la multiplication des sangliers et la dispersion de la peste porcine, **le Mouvement « CITOYENS » ne peut que se féliciter d'avoir résisté aux pressions.**



Plan communal d'investissement (le PIC) : NON à l'urgence

La minorité dans son ensemble a refusé l'urgence relative à l'approbation du cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2021 (les anciens plans triennaux).

Nous pensons que l'urgence n'est pas une bonne chose pour une préparation optimale des dossiers. Par ailleurs, il est primordial que la consultation des pièces puisse s'opérer comme il se doit.

Dans un esprit constructif, **le Mouvement « CITOYENS » souhaite que le collège s'organise au mieux dans la gestion quotidienne des dossiers !**

Le PIC reviendra mieux ficelé lors d'une prochaine séance déjà prévue ce 21 janvier !!



Coordination générale :

Annick van den Ende

Didier Feller

Etienne Châlon

Site web : www.citoyens-virton.be

✉ : secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

45 rue de Pierrard

5 rue sur le Terme

59 rue de Dampicourt

B - 6761 Chenois

B - 6760 Virton

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 471 06 51 15

☎ (+32) 476 56 72 49

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ didierfeller@yahoo.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

Green Deal « Cantines durables »

Via les interventions de **Pascal Massart et d'André Gillardin**, Le mouvement « CITOYENS » a marqué son soutien à la démarche du collège d'engager la Ville par la signature de la convention "**Green Deal – cantines durables**" pour une meilleure alimentation, respectueuse de l'humain et de l'environnement proposée par la Région wallonne.

Durant les trois années à venir, les cantines impliquées intégreront progressivement de nouvelles pratiques en faveur de l'environnement et de la santé via des repas qui y seront composés d'aliments issus de l'agriculture biologique et locale.

Les engagements se feront également en faveur de la réduction du gaspillage, des déchets et de l'inclusion sociale.

C'est donc ce 9 janvier à Namur que l'Echevine de l'environnement a rejoint une centaine d'autres acteurs afin d'officialiser cette ferme volonté de promouvoir au maximum une alimentation durable.

Lors du dernier conseil communal, il a été rappelé que des actions concrètes existent déjà sur notre Commune..

Etienne Chalon rappelle les atouts importants que nous possédons en cette matière : l'abattoir communal et de la future conserverie.

Annick van den Ende invite à poursuivre les avancées intégrées au sein des cahiers des charges relatifs aux produits alimentaires de la MR-MRS « L'Amitié » qui confectionne les repas des écoles communales.



Coordination générale :

Annick van den Ende

Didier Feller

Etienne Châlon

Site web : www.citoyens-virton.be

✉ : secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

45 rue de Pierrard

5 rue sur le Terme

59 rue de Dampicourt

B - 6761 Chenois

B - 6760 Virton

B – 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 471 06 51 15

☎ (+32) 476 56 72 49

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ didierfeller@yahoo.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

Projet de la Villa Sainte-Lucie – La minorité ne soutient pas ce projet.

Le financement de la villa Sainte-Lucie et sa transformation en nouvel Hôtel de police de la zone de Gaume suscitent d'importantes inquiétudes et de réelles incertitudes.

Ce projet, de près de 5 millions d'euros hors frais d'architectes et achat du bâtiment (dont la Ville de VIRTON devra en supporter 38 %) n'ayant jamais été évoqué lors de la confection des budgets des dernières années et n'ayant, jusqu'à ce jour, jamais fait l'objet d'aucune analyse en termes d'impacts budgétaires pour la Ville, **Annick van den Ende**, au nom de son groupe, a demandé que **le budget 2019 en préparation par le collègue** présente de façon détaillée le plan pluriannuel et les choix qui devront impérativement être opérés.

Quand on sait que l'Echevin des Finances écrivait, déjà, dans son avis remis (commission budgétaire) lors du conseil communal du 27 décembre 2018 :

« Nous risquons en cas d'absence de réflexion de nous voir mis sous CRAC à moyen sinon court terme. Des choix politiques vont donc devoir être pris et présentés rapidement pour infléchir l'avenir sombre » !!, il y a effectivement matière à s'inquiéter.



Coordination générale :

Annick van den Ende

Didier Feller

Etienne Châlon

Site web : www.citoyens-virton.be

✉ : secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

45 rue de Pierrard

5 rue sur le Terme

59 rue de Dampicourt

B - 6761 Chenois

B - 6760 Virton

B – 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 471 06 51 15

☎ (+32) 476 56 72 49

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ didierfeller@yahoo.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

Appel à projet « C'est ma ruralité » à destination des communes et du monde associatif !

La Région Wallonne et son ministre de la Ruralité lancent un appel à projets sur le thème « **Favoriser les liens intergénérationnels et les espaces de rencontre et de bien-être en milieu rural** »

Cet appel comprend deux axes :

- La création d'espaces de convivialité et de rencontre
- Le soutien aux groupes d'achats alimentaires (GAC, GASAP, AMAP) et aux opérations innovantes et immatérielles (renforcement du tissu associatif)

La Wallonie et le Ministre de la Ruralité entendent défendre des actions positives, dynamiques et d'investissements autour de la ruralité.

L'objectif de cet appel à projets vise à promouvoir le bien-être, la convivialité, ainsi que les liens intergénérationnels en régions rurales, zones soumises à des contraintes différentes des territoires urbains, mais présentant une dynamique spécifique et positive.



L'appel à projets se veut transversal, afin de toucher un maximum d'acteurs de la ruralité : jeunes, aînés, associations, communes rurales et semi-rurales,...

Les communes rurales et semi-rurales, ainsi que les ASBL et associations de fait présentes et actives sur le territoire d'une commune rurale ou semi-rurale peuvent introduire une demande de soutien financier, moyennant le respect des conditions décrites ci-dessous.

Deadline : 15 mars 2019

Infos sur <https://agriculture.wallonie.be/ruralite>

45 rue de Pierrard B-6760 Chenois

Année 2

Coordination générale :

Annick van den Ende

Didier Feller

Etienne Châlon

Site web : www.citoyens-virton.be

✉ : secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

45 rue de Pierrard

5 rue sur le Terme

59 rue de Dampicourt

B - 6761 Chenois

B - 6760 Virton

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 471 06 51 15

☎ (+32) 476 56 72 49

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ didierfeller@yahoo.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

AGENDA

Manifestations « Citoyen »

19 janvier : Souper vœux rue de la Carpière à Ethe à partir de 19h30

Réunions « Citoyen »

Conseil communaux

21 janvier 2019

Manifestation diverses

Autres

Coordination générale :

Annick van den Ende

Didier Feller

Etienne Châlon

Site web : www.citoyens-virton.be

✉ : secretariat@citoyens-virton.be

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

45 rue de Pierrard B - 6761 Chenois

5 rue sur le Terme B - 6760 Virton

59 rue de Dampicourt B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 471 06 51 15

☎ (+32) 476 56 72 49

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ didierfeller@yahoo.com

✉ etienne.chalon@skynet.be